



Institut Saint Dominique

ÉCOLE - COLLÈGE - LYCÉE

Etablissement homologué par le Ministère français de l'Éducation Nationale
Via Igino Lega, 5 00189 Italie tél. 0039 06 30 31 08 17 Fax 0039 06 30 31 13 33
Code Fiscale 02641020587 Partita Iva 01093241006
www.institutsaintdominique.it - isddir2@institutsaintdominique.it



DEMANDE D'INSCRIPTION 2018 - 2019

Élémentaire et Maternelle

RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'ÉLÈVE

Nom _____	Garçon <input type="checkbox"/>
Prénom(s) _____	Fille <input type="checkbox"/>
Né(e) le _____ à _____	Religion _____
Nationalité(s) 1 _____ 2 _____	Baptisé(e) oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS

première langue deuxième langue notion pas de notion

Langue parlée à la maison _____ Langue parlée par l'élève _____

DERNIERE CLASSE FREQUENTÉE

Classe _____ Nom et adresse de l'établissement _____
_____ Pays _____

	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre
Moyenne générale de l'élève			

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FRÈRES ET SOEURS

Nom et Prénom _____ classe _____

Déjà inscrit à l'Institut Saint Dominique En cours d'inscription

Nom et Prénom _____ classe _____

Déjà inscrit à l'Institut Saint Dominique En cours d'inscription

Nom et Prénom _____ classe _____

Déjà inscrit à l'Institut Saint Dominique En cours d'inscription

INSCRIPTION À L'INSTITUT SAINT DOMINIQUE

En classe de* _____ pour l'année scolaire 2018 / 2019

*Attention : le niveau de scolarité peut être suivi par l'enfant dans une classe à deux niveaux

Statut de l'élève

- Externe (repas pris en dehors de l'école)
- Demi - pensionnaire (repas pris à l'école)
- Interne (repas et internat du lundi au vendredi)



Institut Saint Dominique

ÉCOLE - COLLÈGE - LYCÉE

Etablissement homologué par le Ministère français de l'Éducation Nationale
Via Igino Lega, 5 00189 Italie tél. 0039 06 30 31 08 17 Fax 0039 06 30 31 13 33
Code Fiscale 02641020587 Partita Iva 01093241006
www.institutsaintdominique.it - isddir2@institutsaintdominique.it



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS

PERE ou tuteur légal	MERE ou tutrice légal
Nom _____ Prénom _____ Lieu et date de naissance _____ _____ Nationalité(s) _____ Code fiscale _____ Etes-vous ancien élève de l'Institut <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Nom _____ Prénom _____ Lieu et date de naissance _____ _____ Nationalité(s) _____ Code fiscale _____ Etes-vous ancien élève de l'Institut <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
ADRESSE	ADRESSE
Rue et n° _____ _____ Code postal et ville _____ Pays _____ e-mail _____ tel maison _____ tel portable _____ tel travail _____	Rue et n° _____ _____ Code postal et ville _____ Pays _____ e-mail _____ tel maison _____ tel portable _____ tel travail _____
TRAVAIL	TRAVAIL
Profession _____ Employeur _____ Adresse _____ _____ Pays _____	Profession _____ Employeur _____ Adresse _____ _____ Pays _____

SITUATION FAMILIALE

mariés pacsés concubins séparés divorcés célibataire veuf (ve)

En cas de divorce, quel est le mode de garde ?

Résidence habituelle chez la mère Résidence habituelle chez le père Résidence alternée

Indiquer le responsable légal : Nom _____ Prénom _____
Nom _____ Prénom _____



Institut Saint Dominique

ÉCOLE - COLLÈGE - LYCÉE

Etablissement homologué par le Ministère français de l'Éducation Nationale
Via Igino Lega, 5 00189 Italie tél. 0039 06 30 31 08 17 Fax 0039 06 30 31 13 33
Code Fiscale 02641020587 Partita Iva 01093241006
www.institutsaintdominique.it - isddir2@institutsaintdominique.it



TARIFS et MODALITÉ DE PAYEMENT 2018 - 2019 Elémentaire et Maternelle

Frais de 1 ^{ère} inscription :	€ 500,00
Scolarité	€ 5.540,00
Demi-pension	€ 1.600,00
Total à l'année	€ 7.640,00

Tarifs à ajouter si l'élève s'inscrit en qualité d'interne :

Repas du soirs	€ 1.400,00
Nuités	€ 3.000,00
Total à l'année	€ 4.400,00

NB. A cette somme seront ajoutés :

frais divers éventuels : matériel et livres scolaires ; sorties et voyages scolaires, étude surveillée...

Remarques éventuelles de la famille : _____

Païement :

- € 500,00 de frais de 1^{ère} inscription **non remboursables en cas de désistement** et à payer impérativement au moment de la demande d'inscription.
- € 1.200,00 d'arrhes sur les frais de scolarité à verser avant le 20 septembre 2018.
Une facture annuelle, comportant la scolarité, la demi-pension, et, en cas d'internat, les repas du soir et les nuitées, est envoyée à la famille le 30 Septembre 2018.
La facture annuelle peut être réglée selon une des modalités suivantes:
 - en un seul paiement avec une réduction de 5 % sur les frais de scolarité seulement si le paiement est effectué avant le 31 aout 2018 et pour l'année complète (contacter l'économat Mme Bailly aureliebailly@institutsaintdominique.it)
 - en répartissant le total (sauf pour les frais déjà versés) en trois tranches avec échéances aux:
31 Octobre – 31 Janvier – 30 Avril de l'année scolaire en cours.
 - en répartissant le total (sauf pour les frais déjà versés) en 9 tranches du même montant, à régler à la fin de chaque mois, à partir du 31 Octobre 2018.
- Adhésion au fond de solidarité culturelle** : parrainage des frais scolaires d'un élève pour le montant de € _____
- Mécénat d'entreprise** : collaboration à la mise à norme et la sécurité de l'Institut pour le montant de € _____

PIÈCES NÉCESSAIRES POUR L'INSCRIPTION Elémentaire et Maternelle

- Livret de famille ou déclaration sur l'honneur de la composition du ménage familial
- Un extrait ou certificat de naissance ou photocopie du livret de famille
- Photocopie du passeport ou d'une pièce d'identité de l'élève
- Photocopie du passeport ou d'une pièce d'identité des parents ou du tuteur légal
- Certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité
- Certificat médical d'aptitude à la pratique du sport
- Un acte de baptême, si l'enfant est baptisé
- Deux photographies d'identité
- La photocopie des certificats de vaccinations
- L'exeat de l'établissement précédent
- Le livret scolaire, les photocopies des bulletins
- La demande d'inscription dûment remplie
- La fiche scolaire dûment remplie
- La fiche économat dûment remplie
- La fiche de l'infirmerie dûment remplie

L'Institut se réserve le droit de faire passer des tests de niveau scolaire en fonction de l'établissement d'origine pour déterminer la classe d'admission.

L'inscription d'un élève implique l'adhésion au caractère propre de l'enseignement catholique, à notre projet éducatif et au règlement intérieur de notre institution.

L'inscription d'un élève n'est définitive qu'après l'envoi du dossier complet et le versement des frais de 1^{ère} inscription de 500 € (non remboursables en cas de désistement) et à payer impérativement au moment de la demande d'inscription.

ATTENTION : à compter du début de novembre 2018 (rentrée des vacances de la Toussaint) l'établissement se réserve le droit d'exclure tout élève dont le dossier ne serait pas complet et qui ne sera pas à jour avec les paiements.



Institut Saint Dominique

ÉCOLE - COLLÈGE - LYCÉE

Etablissement homologué par le Ministère français de l'Éducation Nationale
Via Igino Lega, 5 00189 Italie tél. 0039 06 30 31 08 17 Fax 0039 06 30 31 13 33
Code Fiscale 02641020587 Partita Iva 01093241006

www.institutsaintdominique.it - isddir2@institutsaintdominique.it



RÈGLEMENT / TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

1. Le soussigné s'engage à communiquer sans délai à l'Institut tout changement pouvant survenir dans sa situation familiale. Il s'engage en particulier à informer la direction de l'Institut d'une séparation conjugale ou d'une dissolution du lien matrimonial résultant en particulier d'une décision judiciaire. Il s'oblige dès lors à déclarer à l'Institut et à communiquer à ce dernier toute jugement statuant sur la résidence de l'enfant mineur scolarisé au sein de l'Institut et d'une manière générale sur les droits parentaux sur ce dernier. Toute modification affectant cette dernière sera également portée immédiatement à la connaissance de la direction de l'établissement. Le soussigné autorise le traitement des données personnelles au sens de la loi dite " Legge sulla privacy".

A défaut de communication de ces informations, l'Institut retiendra comme valides celles en sa possession et antérieurement communiquées par le soussigné. L'Institut sera exonéré de toute responsabilité quant aux conséquences de la délivrance d'une autorisation ou de tout autre acte concernant le mineur.

2. Le soussigné déclare connaître les normes et les règles régissant la scolarité au sein de l'Institut Saint Dominique, relatives à la situation de l'élève et indiquées dans le « Règlement » du cahier de correspondance et publiées sur le site www.institutsaintdominique.it. Par la présente, le soussigné s'engage en son nom et au nom de son enfant scolarisé au sein de l'Institut à respecter sans réserve toutes les normes et les règles du règlement autant que celles établies par la direction de l'établissement.

3. Le soussigné déclare avoir conscience conjointement du projet éducatif et de l'offre de formation de l'Institut Saint Dominique.

4. Le soussigné s'engage au port et au respect de l'uniforme dont la famille assume la charge, dans les conditions définies par l'Institut.

5. Le soussigné déclare savoir que l'Institut peut utiliser les données contenues dans le présent document uniquement dans le but et à des fins institutionnelles relevant de l'Administration Publique et pour les finalités prévues par l'activité éducative/didactique propres à l'Institut, par les activités administratives, comptables et fiscales concernant la gestion des relations entre les parts et/ou pour les obligations de la loi du 31 décembre 1996 (article 27 DLGS 196/2003).

Le traitement des données sera effectué sur papier et à l'aide des modernes systèmes numériques par des sujets chargés de ces mansions.

D'ailleurs les données obtenues pourront être cataloguées, élaborées, comparées, éliminées et détruites, conformément aux dispositions légales.

Les données pourront être transmises à l'Administration Financière, aux autorités fiscales (Polizia Tributaria, Guardia di Finanza italiennes), à l'inspection du travail et en général à tout organisme apte à vérifier la régularité des obligations visées aux fins indiquées.

Il est aussi nécessaire de communiquer les données à un expert pour des finalités comptables.

Les données ne seront communiquées à des tiers que pour les exigences mentionnées.

J'autorise l'Institut St Dominique à transmettre mes informations personnelles (prénom, nom, téléphone, e-mail) à l'APE (Association des Parents d'Elèves) pour la publication de l'annuaire des familles de l'école (sous réserve de paiement de ma cotisation APE) et aux parents délégués de la classe de mon enfant pour pouvoir échanger des informations/communications entre toutes les familles de la classe.

6. Le soussigné autorise aussi l'Institut à filmer et/ou photographier les élèves pour les seuls besoins des activités directement ou indirectement connexes à la finalité propre de l'établissement scolaire (exposition photos, travaux didactiques, journal de l'Institut, site internet...) sans que cela ne préjudicie à la dignité personnelle du mineur et dans les limites posées par la loi et sans qu'aucune contrepartie financière et d'aucune autre sorte ne puisse être exigée.

J'autorise **Je n'autorise pas**

7. Le défaut de paiement des frais de scolarité de l'année écoulée entraînera de plein droit l'impossibilité de réinscrire l'élève au sein de l'Institut pour l'année scolaire suivante. L'Institut se réserve le droit de suspendre l'exécution du contrat de prestations scolaires en cas de non paiement total ou partiel des frais de scolarités au delà d'un mois. Un courrier sera envoyé aux parents de l'élève ou à son tuteur légal l'informant de ce qu'à défaut de régularisation sous quinzaine à compter de la réception de la mise en demeure, l'élève sera exclu de plein droit jusqu'à parfait paiement des sommes dues. Cette exclusion est sans préjudice des actions judiciaires qui pourraient être entreprises pour recouvrer les sommes effectivement dues.

8. Les litiges nés de l'exécution du présent acte relèvent de la compétence territoriale des juridictions de Rome.

Au sens de l'article 1341 du code civil, la présente signature marque l'approbation expresse des points contenus aux clauses de 1 à 8 du présent document.

Signature conjointe des parents si divorcés ou séparés. Signature, le cas échéant, du tuteur désigné ou du responsable de la famille d'accueil, qui s'oblige à communiquer à l'Institut toutes les évolutions dans la situation de la tutelle. Les parents déclarent être d'accords pour que l'école effectue les communications les plus importantes parmi lesquelles celles relatives aux évaluations aux deux parents ou seulement au tuteur.

SIGNATURES

Date :

Père ou tuteur légal

et/ou

Mère ou tutrice légale